

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Présents : CHIRON M. GOURDON L. GODET V. CLERGEAU S. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. AUDOIT M. TESSIER L. BERNIER T. GEAIS J. BROSSEAU H.

Excusés : BARBAULT S. CHAUVEAU M. GIRARDEAU B. LANDREAU T.

En l'absence de Madame le Maire, Monsieur Michel CHIRON, 1<sup>er</sup> adjoint, assure la présidence de la séance.

### PROJET ECONOMIE HABITAT

#### *Passage des jardins – Projet lotissement d'habitations*

Mme le Maire a rencontré Maître Dominique PASQUALINI et lui a remis la proposition pour l'acquisition (pour un montant de 15 000 euros) d'une parcelle de terrain et l'immeuble situé 13 rue du Calvaire. A ce jour, aucune nouvelle. Madame le Maire a évoqué avec le notaire, la problématique de la parcelle AB 221 (bien non délimité) qui appartiendrait à plusieurs propriétaires. Maître PASQUALINI propose que la commune contacte chaque propriétaire afin de recueillir leur titre de propriété relatif à cette parcelle. Pour l'acquisition d'une partie de cette parcelle, il est nécessaire d'établir une quote-part entre les différents propriétaires.

Pour les autres propriétaires contactés par courrier, à ce jour, il a été recueilli trois réponses comportant l'accord de ces derniers.

Pour rappel, la commune propose d'acquérir les terrains à 22 € le m<sup>2</sup>.

Une réunion avec le cabinet Christiaens, Jeanneau, Rigauveau de Cholet, est fixée en novembre 2022.

### RESTAURANT SCOLAIRE

La commission a rencontré l'équipe enseignante, d'où il ressort une amélioration de la qualité et la diversité des menus proposés, la nécessité de la lecture de la composition du menu avant chaque repas, l'obligation de finir un plat ne doit pas être une finalité, confier des missions aux responsables de table. A noter que les enfants du cours élémentaire seraient les plus bruyants.

La commission sera amenée à rencontrer l'équipe du restaurant scolaire pour faire le point et mettre en place des éléments pour améliorer ce service.

A noter que la fourniture d'ananas frais entraîne un temps de préparation supplémentaire, pour cela il a été fait appel à Maria De Almeida Rodrigues.

### TRAVAUX BATIMENTS

#### *Bar-restaurant*

Les travaux d'aménagement se poursuivent suivant le planning. En ce qui concerne la desserte électrique et au vu de l'ampérage du compteur existant, il est nécessaire d'augmenter la puissance du compteur ce qui implique un changement du disjoncteur, voire un nouveau câblage d'alimentation en raison de sa vétusté. Ces travaux sont réalisés par ENEDIS.

#### *Salle du Parc*

Il reste quelques peintures à réaliser dans les toilettes. Michel CHAUVEAU indique la réception d'un devis pour la réalisation d'un garde-corps dont le montant s'élève à 2430.90 euros.

### PROJET RESTAURANT SCOLAIRE / SALLE DES FETES

Une réunion avec l'architecte a été nécessaire pour la validation de l'ensemble des pièces (techniques et administratives) de l'appel d'offres avant envoi à la publication et à la mise en ligne.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et le 31 août 2022, le SIÉML a réalisé différentes opérations de dépannage sur le réseau de l'éclairage public dont le montant s'élève à 1 226.59 euros TTC. Le SIÉML prenant 25% à sa charge, il sollicite un fonds de concours d'un montant de 919.95 euros à la commune. Le conseil accepte de verser ce fonds de concours.

## AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

### *Station d'épuration*

Financée par l'Agglomération du Choletais, le coût de réalisation de la station d'épuration commune à Somloire et La Plaine est estimé à 5.6 millions d'euros. La mise en service de ce nouvel équipement est prévue au premier semestre 2026.

### *Voirie*

Le broyage des accotements est réalisé.

### *Sentiers pédestres*

L'entretien des sentiers pédestres a été effectué fin août. Des travaux d'empierrement ont été réalisés par l'ADC sur le Sentier de La Grande Boucle au niveau de La Fredonnière et de l'Etang de l'Entreperche.

### *Assainissement : Rue Jeanne d'Arc et rue des Lilas*

Les services de l'Agglomération informent que les travaux d'assainissement seront engagés à partir de janvier 2023.

### *Zone d'activité La Promenade*

Suite à une réunion entre les élus de l'AdC, de la commune et M. Alban Retailleau (Société JERREL), l'entreprise JERREL, qui développe ses activités, propose d'acquérir toutes les parcelles non commercialisées de la zone d'activité sauf la parcelle située 4 rue de la Promenade qui fera l'objet d'une étude conduite par la Société APAVE, en raison d'une éventuelle pollution.

### *Instruction des demandes relatives à l'Urbanisme*

Sur proposition de l'Agglomération du Choletais, le conseil approuve l'externalisation partielle de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'application du droit du sol à un prestataire privé, en tant que de besoin.

### *Broyage des végétaux pour les particuliers*

L'Adc a programmé le 22 octobre 2022 une journée de broyage pour les particuliers. Cette prestation, gratuite, s'effectuera sur le parking de la salle des sports.

## VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes est dissous. Une nouvelle équipe s'est constituée qui envisage l'organisation d'un concours de palets d'ici la fin de l'année, et l'organisation d'une exposition réservée aux artisans locaux qui présenteront leur activité respective ainsi que les perspectives de formation par l'apprentissage.

Il sera nécessaire de faire le point sur le matériel de l'ancien comité des fêtes.

## DIVERS

### *Terrain de tennis*

Le service technique a effectué le nettoyage du court de tennis, avant la réalisation de deux couches de peinture prise en charge par la société Tennis d'Aquitaine.

### *Grippe aviaire*

L'une des mesures fixées par arrêté préfectoral concerne la mise à l'abri de tous les oiseaux, détenus par des particuliers ou des professionnels, dans des bâtiments fermés ou sous des filets et la protection des points d'abreuvement et d'alimentation dans des lieux fermés.

*Panneau extérieur d'informations – livret d'accueil aux nouveaux arrivants*

Le panneau extérieur d'informations est installé Place Saint Gervais. En ce qui concerne le livret d'accueil aux nouveaux arrivants, celui-ci est en cours de rédaction.

*Commission communication*

Suite à la formation avec le prestataire E-collectivités concernant le nouveau site internet de la commune, la commission réfléchit à son contenu et à sa forme.

Les prochaines réunions : 24 octobre et 5 décembre 2022.